



CDEN 15 avril 2026 - carte scolaire 1er et 2nd degré -

CDEN : Préfet, sous-Préfet, DASEN, IA-DASEN, Secrétaire Général, IEN ASH, élus municipaux, départementaux, OS et FCPE,

FNEC FP-FO 82 : Rudolphe Bekhdadi

Au cours du CDEN qui fait suite aux CSA 1er degré et second degré sur la carte scolaire pour l'année prochaine, le DASEN confirme une carte scolaire qui supprime 13 postes dans le 1er degré et 18 postes dans le second degré. (Voir [CR CSA 1er degré](#) et [second degré](#))

Déclaration liminaire FCPE et OS

1. Les positions de FO au cours de ces instances

10 écoles REP sur le département. 11 écoles orphelines au moins avec un IPS qui les placent parmi les écoles REP du département qui ne bénéficient ni de classes dédoublées en GS/CP/CE1, ni d'un suivi des familles et des élèves par une Assistante sociale, sans indemnités pour ses personnels (PE et AESH).

EP Jules Ferry Valence d'Agen - IPS 80.4
EP Louis Aragon Montauban IPS 81 -
EP Marie-Curie Castelsarrasin IPS 84.4
EE Marie-Curie.Caussade
EE Ferdinand Buisson Montauban IPS 83.4
EP George Sand Montauban IPS - 84.9
EP La magistère IPS 85
EP Paul Boissières Malause IPS - 86.3
EP Donzac - IPS 87
EP Léo Ferré Montauban IPS 87
EE Louis Sicre Castelsarrasin IPS 87.2

Avec pour certains des effectifs moyens supérieurs ceux du département. Sans compter les autres écoles dont les IPS sont légèrement supérieures, mais qui connaissent des problématiques identiques.

Cela s'apprécie à l'aune des écarts d'IPS 20% à 30% entre les établissements privés et les Établissements publics sur le département. L'enseignement privé, qui scolarise 17% des élèves en France (plus de deux millions d'élèves) dans 7 500 établissements sous contrat, est financé à 75% par la puissance publique). Cela permet l'évitement des établissements publics par les familles favorisées, la captation des meilleurs élèves issus des établissements publics environnants ; l'éviction des élèves plus faibles scolairement dans certains établissements.

NDLR : FO est partisan de la laïcité, les fonds publics doivent être réservés à la seule École publique " dans la stricte application de la loi de 1905. Nous demandons par conséquent l'abrogation de la loi Debré et de toutes les lois qui en ont découlé.

Le nombre d'enseignants spécialisés RASED a diminué en 10 ans, il manque 6 enseignants relationnels et 6 enseignants pédagogiques pour qu'ils soient complets sur le département. Certains sont contractuels et peuvent manquer d'une année à l'autre. Le nombre de faits "établissement" pour violences verbales ou physiques augmentent encore cette année, tout comme les registres santé et sécurité pour risques psychosociaux.

Dans le département : les collèges perdent 11 ETP et les lycées GT 10 ETP, pour seulement 2 créations en lycée pro. 6 personnels subiront des mesures de carte scolaire. Sur les 6 collèges hors-REP, 10 affichent des effectifs dépassant 28 élèves par division, y compris dans des établissements à l'IPS très faible. Des personnels essentiels (AESH/AED/ administratifs, insuffisants, maintenus dans des conditions précaires. Parallèlement, le gouvernement accentue la militarisation de l'École : doublement des « classes défense », alignement du SNU sur Parcoursup et proposition de loi le 26 mars pour renforcer « l'enseignement à la défense ». L'École devient un lieu d'embrigadement au service de l'armée.

NDLR : Le DASEN à propos d'une discussion menée par la FCPE faisant le lien entre contexte politique et natalité, le DASEN a répondu : "*Concernant le réarmement démographique , je ne peux rien y faire*". Un lapsus malheureux, néanmoins révélateur qui a suscité la réprobation de nombreuses personnes dont FO.

2 - Les réponses du DASEN

Le département continue à perdre des élèves. Il faut donc fermer des postes. Si on avait dû maintenir le P/E, il aurait été possible d'aller jusqu'à 38 suppressions de postes. Cette baisse des effectifs se poursuit, voire s'amplifie, l'impact sur le second degré sera ici plus important qu'ailleurs. Il y a des problèmes de remplacements dans le second degré, des profs ne sont pas remplacés depuis plusieurs mois, dans des collèges du département. il dit y travailler

NDLR : Cela illustre que la carte scolaire n'est pas construite à partir des besoins.

Il se félicite de la montée en puissance des PAS (2 postes supplémentaires à même d'identifier et d'orienter les personnels, les familles vers les structures adaptées, d'aider les familles, les collègues.

FO : les personnels le font déjà, les enseignants référents demandent également. Pourquoi créer des PAS alors qu'il manque des personnels RASED.

Il s'inquiète en raison du nombre d'élèves en moins et de postes en moins qui en découle, du nombre d'enseignants sur le département et de leur répartition qui risquent de se retrouver à travailler sur plusieurs écoles ou établissements

Le DASEN sous couvert du ministre propose de travailler avec les OS, les élus sur un plan pluriannuel qui anticipent cette baisse démographique en repensant le maillage territorial des écoles par exemple.

NDLR :

1) FO n'accompagnera pas le ministre dans sa politique de destruction du service public de l'EN. Le maillage territorial pourrait ressembler à un plan social (maillage territorial = création de regroupement d'écoles).

2) En début d'année, FO, CFDT, FSU, UNSA ont eu recours à une alerte sociale afin d'exposer au DASEN ces réalités. Nous l'avons alerté sur les difficultés engendrées par ces nombreuses fermetures de classes. Nous avons demandé des moyens tout à fait raisonnables au regard des enjeux (classes moins chargées, rased complets, remplaçant.es autant que de besoins, maîtres.ses surnuméraires dans les écoles orphelines ...).

3) FO a plaidé pour des professeurs surnuméraires dans 3 écoles du département pour mener à bien des projets pédagogiques et aider les élèves en difficulté. Pour des assistants sociaux et des médecins scolaires plus nombreux dans les écoles pour gérer des situations qui ne relèvent pas des missions de personnels.

Le DASEN dit avoir entendu nos interventions sur les AS et les médecins de prévention, et il reviendra avec des propositions.

NDLR : nous l'interrogerons prochainement sur ce point.

En revanche, il compare la situation des écoles orphelines avec les écoles REP de Marseille, et dit que ça n'a rien à voir. Sous-entendu : pourquoi on se plaint !

FO : Pour vous, parce que les écoles REP de Marseille ont des IPS très faibles cela justifie qu'on méprise les difficultés de nos écoles ? Pourquoi ne pas se comparer aux écoles privées ? St-Théodard qui est en face de l'école Jules ferry affiche un IPS de 30 points d'écart ? L'école Jules ferry aimerait bien accueillir des élèves de classes sociales supérieures pour permettre une plus grande hétérogénéité des élèves.

Les personnels et parents du collège Olympe de Gouges revendiquent le maintien du poste de principal adjoint contrairement à ce qui est prévu dans votre projet de carte scolaire. Ce collège REP propose de nombreux projets et dispositifs pour faire face aux grandes

difficultés que rencontrent les élèves de ce secteur. Avec cette suppression de poste, c'est tout un écosystème éducatif qui est en péril.

La FCPE a recueilli près de 300 signataires en 3 jours, sur le département qui s'oppose à ces mesures de carte scolaire.

Le DASEN répond que ce n'est pas possible, les budgets sont ce qu'ils sont, qu'il ne reviendra pas en arrière.

FO : C'est possible, la DASEN de Seine-et-Marne et le DASEN des Bouches du Rhône sont revenus après le CDEN sur des fermetures de postes et ont consenti à des ouvertures. Nous vous demandons de faire remonter nos demandes auprès du rectorat.

Le DASEN dit que cette carte scolaire s'inscrit dans un cadre démocratique, le budget de l'Etat a été voté et il faut le respecter.

FO : Ce budget n'a pas été voté, mais imposé par 49.3. Nous rappelons que lors des dernières élections législatives, des partis politiques réunis sur un programme commun les ont remportés d'une courte tête. Pourtant, c'est une coalition de partis perdants aux élections qui est au pouvoir. C'est un déni démocratique. S'il en avait été autrement, peut-être serions-nous en train de discuter d'une autre carte scolaire.

NDLR : La FNEC FP-FO rappelle son indépendance vis-à-vis des partis politiques. Elle ne reste pas indifférente aux formes de l'Etat. À ce titre, nous dénonçons toutes les atteintes à la démocratie et à son fonctionnement.

Votes :

- Vote sur la carte scolaire Majorité de CONTRE : les OS, la FCPE, des élus et 4 abstentions d'élus.
- Vote sur la création du RPI Sérignac-Esparsac : À l'unanimité : POUR.
- Vote sur la création du RPI Saint-Paul d'Espis / Saint-Vincent / Piac : POUR : FSU, CFDT EFRP, UNSA Contre : FNEC-FP FO
- Vote sur le redécoupage des circonscriptions : À l'unanimité : CONTRE.